

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

De l'enfant :

- l'autorise à participer aux activités du stage sportif.
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant.
- autorise les organisateurs à le prendre en photo, et à utiliser ces photos dans des supports de communication.
- déclare avoir lu et approuve le règlement intérieur et protocole sanitaire du stage sportif.

Fait à : Le :

Signature(s) :

CAS PARTICULIERS

- l'autorise à quitter le lieu de stage dès 17h :

- ☐ Seul
- ☐ Avec Mr / Mme -
ou -
ou -

Fait à : Le :

Signature(s) :

Partie réservée aux organisateurs :

- | | |
|--|---|
| ☐ Bulletin d'inscription | ☐ Fiche sanitaire de liaison |
| ☐ Certificat médical ou photocopie de licence | ☐ Règlement |
| ☐ Photocopie d'attestation d'assurance RC | ☐ Autorisations parentales |

Montant :€ N° quittance : Licencié dans une association de Contres OUI / NON



Le Controis
en Sologne
Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

VACANCES D'ETE

STAGES SPORTIFS LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

- du 18 au 22 juillet 2022
- du 25 au 29 juillet 2022
- du 22 au 26 août 2022

Enfants âgés de 6 à 13 ans

de 8h30 à 17h30



Stages Sportifs organisés par « Le Controis-en-Sologne », avec la participation des associations sportives suivantes :

« L'AS Contres » - « L'Eveil de Contres » - « Le Tennis Club Controis » - « Le Roller Club Controis »

ACTIVITES DU MATIN : FOOTBALL - GYMNASTIQUE - TENNIS - TIR A L'ARC - SKATE-BOARD

(selon la semaine)

INSCRIPTION A RETOURNER

AVANT LE 12/07/2022 (pour les stages de juillet)

AVANT LE 16/08/2022 (pour le stage d'août)

Mairie de Contres - Stage Sportif

Place du 8 mai

Contres

41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

RENSEIGNEMENTS

Service des Sports

Téléphone : 06 10 19 56 10

Mail :

sports@controis-en-sologne.fr



DEROULEMENT

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après-midi, il découvre un des sports proposés par les animateurs à 14h.

Interdiction de faire la même activité toute la journée.

HORAIRES



De 9h30 à 17h.

Accueil au gymnase Mimoun de 8h30 à 9h30.

Départ des enfants entre 17h et 17h30.



RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire.

Un goûter est prévu pour les enfants.

TARIFS



- **60 €** : pour les enfants du Controis-en-Sologne
(Contres, Feings, Fougères sur bièvre, Ouchamps, Thenay)

ou licenciés dans un club du Controis-en-Sologne

- **90 €** : pour les autres enfants.

Réduction de 10€ par inscription pour
des enfants d'une même fratrie.



Les « Chèques-Vacances » et « Coupons-Sport »
(ANCV) sont acceptés.

**Activités proposées
le matin :**

	Football	Gym	Skate-board	Tennis	Tir à l'arc
18 au 22 juillet	oui	oui	<i>non</i>	oui	<i>non</i>
25 au 29 juillet	oui	oui	<i>non</i>	oui	oui
22 au 26 août	oui	oui	oui	<i>non</i>	oui

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Entourer la semaine choisie)

- du 18 au 22 juillet 2022
- du 25 au 29 juillet 2022
- du 22 au 26 août 2022

NOM / PRENOM :

ACTIVITE DU MATIN CHOISIE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL Domicile :

TEL Travail :

TEL Portable :

E-MAIL :

DOCUMENTS A FOURNIR

(Attention : 1 bulletin par enfant et par semaine)

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins de 1 an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours.
- Une photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- La fiche sanitaire dûment complétée.
- Le règlement : chèque (ordre : trésor public) / Chèques-Vacances et Coupons-Sport ANCV acceptés